

1. Identification

Identificateur de produit	CLAY CUTTER™ DRY
Autres moyens d'identification	Aucune.
Usage recommandé	Non disponible.
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	CETCO, an MTI Company
Adresse	2870 Forbs Avenue Hoffman Estates, IL 60192 États-Unis
Téléphone	Information générale 800 527-9948
Site Web	http://www.cetco.com/
Courriel	safetydata@mineralstech.com
Numéro de téléphone d'urgence	No de téléphone d'urgence 1.866.519.4752/1 760 476 3962
Fournisseur	Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Peut être nocif en cas d'ingestion. Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	

Prévention	Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin// si vous vous sentez mal. Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires 100 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

CLP : Règlement n° 1272/2008.

DSD : Directive 67/548/CEE.

M : Facteur M

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulative.

TBP : substance toxique bioaccumulable persistante.

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial. No : Une/des limite(s) d'exposition en milieu de travail en vertu des dispositions communautaires a/ont été attribuée(s) à cette substance.

Remarques sur la composition Aucun(e) d'après les critères du SIMDUT. Ne s'applique pas aux biens de consommation. Les limites d'exposition professionnelle pour des composants sont indiquées à la section 8.

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer à l'air libre. Transporter à l'extérieur. En cas d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de persistance des symptômes, obtenir une assistance médicale.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Ne pas se frotter les yeux. Rincer les yeux immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Rincer soigneusement la bouche. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Traiter de manière symptomatique. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique sec, mousse d'alcool.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Porter l'équipement de protection approprié.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés. Le matériau peut être glissant lorsque mouillé..
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Le produit peut être glissant quand il est humide.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate).

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Utiliser d'outils propres ne produisant pas des étincelles pour recueillir le produit absorbé. Balayer ou ramasser le matériau et le mettre dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Récupérer la poussière en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA.

Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et endiguer pour une élimination ultérieure. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Aucune précaution environnementale particulière requise.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Utiliser cette substance sous ventilation adéquate. Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Assurer une ventilation efficace. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer un bon entretien ménager. Le produit peut être glissant quand il est humide.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à distance de toute source de chaleur, de toute étincelle, et de toute flamme. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Se protéger contre l'accumulation de poussière de ce matériau. Tenir hors de la portée des enfants. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m ³	Particules inhalables.
		10 mg/m ³	Total des particules.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m ³	Fraction respirable.
		10 mg/m ³	Poussières totales.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m ³	Fraction respirable.
		10 mg/m ³	Fraction inhalable.

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.		
Directives au sujet de l'exposition	Aucune norme d'exposition n'est accordée.		
Contrôles d'ingénierie appropriés	Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser une ventilation locale par aspiration appropriée pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées. Une ventilation générale adéquate doit permettre de surveiller les niveaux des composés présents dans l'air.		
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle			
Protection du visage/des yeux	Un écran facial est recommandé. Porter des lunettes de protection contre la poussière.		
Protection de la peau			
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés. Habituellement non requis.		
Autre	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.		
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Utiliser un respirateur avec filtre particulaire lorsque les concentrations particulières sont supérieures à la limite d'exposition professionnelle. Porter un appareil respiratoire muni de filtres antipoussière. Non nécessaire lorsque des conditions d'aération adéquate existent.		
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.		
Considérations d'hygiène générale	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.		

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Poudre.
État physique	Solide.
Forme	Poudre. Beaded material
Couleur	Blanc.
Odeur	Aucune.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	5 - 7
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Forms a viscous solution
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Masse volumique apparente	800 kg/m ³
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Pourcentage de matières volatiles	0 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Ne se produit pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Températures élevées. Contact avec des matériaux incompatibles. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Exposition à l'humidité.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.
Contact avec la peau	La poussière ou la poudre peut irriter la peau.
Contact avec les yeux	La poussière peut irriter les yeux.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer un malaise en cas d'ingestion. Faible danger présumé en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être nocif en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
CLAY CUTTER™ DRY		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	36000 mg/l/4h

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale DL50	Rat	2345 mg/kg
* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Aucun(e) connu(e).	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Aucun(e) connu(e). On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. N'apparaît pas sur les listes ACGIH, IARC, NIOSH, NTP ou OSHA.	
Toxicité pour la reproduction	Non classé. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Danger par aspiration	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Pas un danger par aspiration.	
Effets chroniques	Non présumé dangereux selon les critères du SIMDUT.	
Autres informations	Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé humaine.	
12. Données écologiques		
Écotoxicité	Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques. Aucune information sur le produit lui-même n'est disponible.	
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.	
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.	
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).	
13. Données sur l'élimination		
Instructions pour l'élimination	Contrat avec une entreprise d'élimination licenciée par la Loi sur l'élimination et le nettoyage. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Dans son état actuel, qu'il soit jeté ou éliminé, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261.4 (b)(4)). Selon la RCRA (Loi sur la conservation et la récupération des ressources), l'utilisateur du produit assume la responsabilité d'établir, au moment de l'élimination, si le produit remplit les critères de la RCRA en matière de déchets dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Lorsque votre propre installation de traitement des eaux usées n'est pas disponible, recueillir tous les déchets et les transférer à un professionnel de gestion de déchets industriels avec un manifeste pour déchets industriels.	
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.	
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.	

Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
----------------------------------	--

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006. Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné. Règlement (CE) no 453/2010 modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006 relativement à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et aux restrictions des substances chimiques (REACH). Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/EEC et 1999/45/CE, et modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006.
----------------------------------	---

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	12-Août-2018
Date de la révision	12-Août-2018
Version n°	11
Autres informations	Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit. HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.

Références

ACGIH
ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition
EPA : Base de données AQUIRE
HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité
Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes
NLM : Base de données de substances dangereuses
ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques
Société japonaise pour la santé au travail, recommandation et limites d'exposition professionnelle
Lignes directrices du SGH de la JCIA (Japan Chemical Industry Association), juin 2012
JIS Z 7252:2014 Classification des produits chimiques basée sur le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) »
JIS Z 7253:2012 Communication des risques sur les produits chimiques selon le SGH – étiquetage et fiche de données de sécurité (FDS)
GOST 30333-2007 - Passeport de sécurité pour la production de produits chimiques. Exigences générales.
GOST 31340-2013 - Étiquetage des produits chimiques. Exigences générales.
GOST 32419-2013 Classification des produits chimiques. Exigences générales.
GOST 32424-2013 Classification de produits chimiques pour les dangers pour l'environnement. Principes généraux.
GOST 12.1.007-76 - Système de normes de sécurité au travail. Substances nocives. Classification et exigences générales en matière de sécurité.
GOST 12.1.044-89. Système de normes de sécurité au travail. Dangers d'incendie et d'explosion de substances et de matières. Nomenclature de substances et de matières. Nomenclature d'indices et leurs méthodes de détermination.
GOST 19433-88. Marchandises dangereuses. Classification et marques. GOST 12.1.004-91. Système de normes de sécurité au travail. Sécurité incendie. Exigences générales.
GOST 32425-2013 Classification des dangers pour l'environnement de mélanges.
GOST 32423-2013 Classification des dangers pour la santé de mélanges.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour la précision, la fiabilité ou la complétude de son emploi, et ne formule pas explicitement semblable déclaration ou garantie. Il incombe à l'utilisateur de vérifier l'adéquation et la complétude de ces informations pour chaque usage particulier.

Produits tiers : dans la mesure où des produits qui n'ont pas été fabriqués ou fournis par ce fabricant sont utilisés en combinaison avec ce produit ou en remplacement de celui-ci, il incombe au client de se procurer, auprès du fabricant ou du fournisseur, toutes les données techniques et les autres propriétés relatives à ces produits et à tout autre produit ainsi que toutes les informations nécessaires pertinentes. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas d'utilisation de ce produit en combinaison avec des produits d'autres fournisseurs. Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la norme JIS Z 7253:2012. Renseignements supplémentaires fournis sur la fiche de données de sécurité. CETCO, an MTI Company ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
GHS: Classification